

Ecole Hérédia
Conseil d'école du 12 novembre 2019

Compte-rendu de l'APEB

Présents :

- Directrice : Mme Cailliatte,
- Professeurs des écoles : Mme Emo, Mme Le Carlier De Veslud, M. Leon, Mme Beauvalet, Mme Vauchel-Poirot, Mme Bellamy, Mme Perez-Lesage, Mme Polart, Mme Wermester, Mme Samat, Mme Choquart, Mme Chaventré, M. Dubois,
- Intervenant en sport : Florence Lefel (en début de réunion),
- Représentants de la municipalité : M. Grelaud, Mme Chesnet, Mme Mangeon,
- Représentants de l'Association des Parents d'Elèves de Bonsecours (APEB) : Mme Picot, Mme Colchen, Mme Leber, Mme Cevoz, Mme Panel, Mme Lafilé, Mme Lecoer,
- Représentants de la liste indépendante des parents d'élèves : Mme Guidat, Mme Durand, Mme Chantoiseau, Mme Guerbette, Mme Fontaine, M. Billy.

0 – Cross des écoles

Florence Lefel est intervenue en début de conseil d'école au sujet du cross des écoles. Elle rappelle qu'il regroupe, depuis de nombreuses années, tous les élèves d'élémentaire des écoles Heredia et Notre Dame de Nazareth. Elle a constaté qu'il y régnait un esprit de compétition entre les classes et entre les écoles. Afin de lui redonner sa dimension festive et ludique uniquement, elle propose d'organiser à l'avenir une course par équipes et parrainée au profit d'une association. Le principe est que des parrains (parents, famille, amis...) s'engagent à donner une somme (1€, 2 € ...) pour chaque tour de piste qu'effectuera l'équipe lors de la course. Une telle course a été organisée cette année au collège de Bonsecours, au profit d'une association de lutte contre le cancer. Il n'est pas pris de décision en séance, il conviendra d'en rediscuter. Qu'elle que soit la formule (cross ou course parrainée), l'évènement devrait avoir lieu le vendredi 10 avril 2020.

I – Vie de l'école

Equipe enseignante :

- Mme Barry est partie à la retraite, elle a été remplacée par Mme Le Carlier De Veslud.
- Mme Feist a participé au mouvement, elle a été remplacée par Mme Bellamy.
- Mme Choquart est toujours maître-formatrice, et sa décharge est cette année assurée par Mme Samat.
- Le poste occupé l'année dernière par Mme Soyez et M. Meurice est à nouveau occupé par deux PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires) : Mmes Polart et Wermester.

Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :

Cette année pour la première fois, il était possible de ne proposer que le vote par correspondance pour les élections aux conseils d'écoles. Lors des réunions avec les directrices d'écoles, il avait été décidé de saisir cette opportunité, et donc de ne permettre que le vote par correspondance, qui était possible du 4 au 11 octobre 2019.

Le taux de participation a été de 57,4% (37% l'année dernière).
Sur les 12 sièges à pourvoir, l'APEB en a obtenu 7 et la liste indépendante de parents d'élèves 5.

Pour les années 2020-2021 et suivantes, il était nécessaire de voter pour le choix du mode de vote en conseil d'école. A l'unanimité, les membres présents ont voté en faveur du vote par correspondance uniquement.

Règlement intérieur :

Deux ajouts ont été effectués dans le règlement intérieur, par rapport à celui de l'année dernière :

- Il est désormais indiqué que les PAI doivent être renouvelés chaque année, y compris les ordonnances des médecins et médicaments (en cas de dépassement de dates de péremption)
A ce sujet, l'école pourra faire un rappel aux familles au mois de mai.
- Le paragraphe suivant a été ajouté : « Les manquements au règlement intérieur peuvent donner lieu à des sanctions, éventuellement portées à la connaissance des représentants légaux. Ex : copie de l'article du règlement, fiche de réflexion, exceptionnellement privation partielle de récréation. »

Lors du prochain conseil des délégués, le 10 décembre 2019, les élèves liront ce règlement intérieur.

La liste indépendante de parents d'élèves demande quelle est la procédure à suivre par les enseignants lorsqu'un enfant est malade. Mme Cailliatte rappelle les éléments suivants :

- Selon la gravité et l'urgence de la situation, les enseignants :
 - la signalent aux parents par le biais d'un mot dans le cahier vert,
 - appellent les parents,
 - appellent les services de secours.
- L'école dispose d'une trousse de soins dans le bureau de la direction et dans la salle des maîtres.
- Les dames de service disposent de vêtements de rechange, en cas de nécessité.

La liste indépendante suggère que ces éléments soient ajoutés dans le règlement intérieur.

L'APEB a souhaité mettre à l'ordre du jour le sujet d'un éventuel décalage de quelques minutes entre les horaires des écoles maternelle et élémentaire. L'association met en avant la difficulté pour les parents qui ont des enfants dans les deux écoles (voire les 3 sites, en comptant la maternelle Heredia) d'être à l'heure à chaque école. Elle rappelle qu'un décalage existait pour les horaires de l'après-midi avant la mise en place des TAP. En effet les horaires de la maternelle étaient 13h25-16h25.

Mme Cailliatte explique qu'un changement de ce type ne peut pas avoir lieu en cours d'année, et qu'il faut le faire valider par l'inspectrice de circonscription. L'APEB en est bien consciente, mais souhaitait commencer à l'évoquer dès maintenant pour une éventuelle mise en place pour la rentrée 2020-2021. Mme Cailliatte va contacter la directrice de l'école maternelle et l'inspectrice pour échanger sur ce sujet.

Chartes :

Comme les années précédentes, les chartes sur la laïcité et sur l'utilisation d'internet sont remises en séance.

Un paragraphe a été ajouté à la charte sur l'utilisation d'internet à l'école : « Les ordinateurs sont protégés par PROTECO, un proxy fourni par l'Education Nationale. »

Isidore, la société de restauration, est d'accord pour travailler sur une charte de la restauration scolaire avec les délégués de classes, notamment au cours du 2ème conseil des élèves prévu le 10/12/2019. Il est souligné en séance que, au regret de tous, le tri des déchets n'est plus effectué à la cantine.

Effectifs :

Actuellement, l'effectif total de l'école se porte à 294 élèves (en comptant les élèves de l'ULIS), et 3 départs sont prévus prochainement.

La répartition dans les 11 classes est la suivante :

- CP1 (Mme Emo) : 28 élèves (+1),
- CP2 (Mme Le Carlier De Veslud) : 27 élèves (+1),
- CE1 A (M. Leon) : 23 élèves (+1),
- CE1 B (Mmes Cailliatte et Da Fonseca) : 26 élèves (+2),
- CE2 A (Mme Beauvalet) : 28 élèves (+1),
- CE2B (Mme Vauchel-Poirot) : 28 élèves (+2),
- CE2-CM1 (Mme Bellamy) : 24 élèves (16 CE2 – 8 CM1) (+1),
- CM1C (Mme Perez-Lesage) : 28 élèves,
- CM1-CM2 (Mmes Polart et Wermester) : 22 élèves (13 CM1 – 9 CM2) (+1),
- CM2A (Mmes Choquart et Samat) : 24 élèves (+1),
- CM2C (Mme Chaventré) : 24 élèves (+1),
- ULIS (M. Dubois) : 12 élèves qui sont inclus dans les autres classes (voir nombres entre parenthèses ci-dessus).

A la rentrée prochaine, et sur la base des chiffres actuels, il y aura 57 départs d'élèves au collège et 67 arrivées depuis la maternelle, puisqu'il y a actuellement 67 élèves de grande section de maternelle à l'école de la Ferme du Plan.

Les enseignants soulignent que les annonces faites par le gouvernement sur la limitation du nombre d'élèves par classe de CP et CE1 à 24 ne sont finalement pas concrétisées partout et que l'école Heredia n'est pas jugée prioritaire. L'APEB souligne qu'il sera néanmoins nécessaire de demander l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Assurances scolaires :

Chaque année, l'équipe enseignante a de réelles difficultés à obtenir la totalité des attestations d'assurance. Mme Cailliatte rappelle qu'il est essentiel que les élèves soient assurés, notamment pour les sorties scolaires.

Projet d'école :

Cette année scolaire est la troisième et dernière année scolaire du projet rédigé à la rentrée 2017.

La fiche-action sur laquelle l'équipe enseignante œuvrera en particulier cette année s'intitule « Comment amener l'ensemble des parents à avoir confiance dans l'école ? »

Les démarches suivantes rentrent par exemple dans le cadre du travail sur la relation école-parents d'élèves :

- réunions de rentrée menées par chaque professeur,
- réunions à l'attention des parents des futurs CP et des futurs 6^e en fin d'année scolaire,
- réunions spécifiques dans les classes soumises à l'évaluation nationale,
- remise des livrets scolaires en mains propres aux parents (le samedi 14 décembre, ou en avril pour la classe de Mme Cailliatte),
- ...

Utilisation des locaux de l'école :

La mairie rappelle que les enseignants doivent l'informer pour toute utilisation des locaux scolaires en dehors du temps scolaire.

M. le maire indique par ailleurs qu'il souhaite que les enseignants aient quitté l'école avant le départ des femmes de ménage, à 19h.

Le parking des enseignants est lui aussi fermé à 19h. Mme Cailliatte souligne qu'il lui est déjà arrivé de trouver le portail clos avant 19h.

III – Sécurité

Exercices :

Un exercice incendie a eu lieu en septembre et s'est très bien passé.

Un exercice PPMS était prévu le 15 octobre, mais n'a pas pu avoir lieu et a dû être reporté au mardi 19 novembre 2019.

Incendie d'un bus (16/09/19) :

Un bus de la TCAR a pris feu en haut de la côte de Bonsecours, à proximité immédiate de l'école, le lundi 16 septembre.

Les pompiers sont rentrés dans l'école et passés dans les classes pour conseiller de ne pas faire sortir les élèves à 11h30, car il y avait trop de fumée.

Incendie de Lubrizol (26/09/19) :

Le retour d'expérience, fait en séance par la mairie et l'école, suite à l'incendie de l'usine Lubrizol, est le suivant :

- Toutes les écoles ont souffert d'un défaut d'information.
- Le manque d'information a engendré un cafouillage certain.
- Face à ce défaut d'information des autorités, Monsieur le Maire et Mme Cailliatte conviennent qu'il sera nécessaire de mieux communiquer entre eux si cela devait se reproduire.
- La mairie remercie les parents d'élèves qui, malgré les inquiétudes légitimes, ont fait preuve de responsabilité et n'ont pas fait de surenchère.
- Le problème des odeurs nauséabondes qui ont fait suite a été indiqué dans le registre « hygiène et sécurité ».

DUER :

Mme Cailliatte demande à la mairie de pouvoir bénéficier de l'assistance de M. Langlois (responsable des services techniques) pour remplir le document. La mairie n'y voit aucun inconvénient.

Mme Cailliatte rappelle que, chaque année, une fiche de synthèse doit être transmise à M. Lecoq de la DSDEN.

II – Aménagements / Travaux

Enquête sur la qualité de l'air :

Elle est actuellement en cours, à travers la réalisation de différents devis.

Bibliothèque :

La BCD est fonctionnelle. Il manque juste un meuble, qui n'a pas pu être livré car l'entreprise qui le commercialisait a fait faillite. Il est en fabrication au sein d'une autre entreprise.

Une somme de 1 500 € va être allouée par la coopérative scolaire pour l'achat de livres.

Mme Choquart demande en séance si des parents d'élèves pourraient aider à couvrir ces nouveaux livres. Elle reviendra vers eux le moment venu.

Travaux réalisés :

Les travaux réalisés cet été dans l'école élémentaire sont les suivants :

- Installation de volets roulants sur les fenêtres de la cantine : 17 000 €,
- Changement des stores des fenêtres des classes : 13 000 €,
- Peinture des couloirs du bâtiment principal : 10 500 €,
- Peinture des préaux : 1 600 € (fait en régie),
- Remplacement de dalles à l'entrée de l'école : 8 200 €.

L'entreprise qui a installé les stores doit revenir pour la deuxième fois pour régler des dysfonctionnements.

III – Coopérative scolaire / actions en faveur de la coopérative

Bilan / Recettes-Dépenses :

A la date du conseil d'école, le solde de la coopérative est inférieur de 1 000 € à celui de l'année dernière à la même date, mais il reste très important (12 000 €). L'objectif n'étant pas de thésauriser, il a été décidé d'affecter une somme importante à l'achat de livres pour la bibliothèque (1 500 €).

Par ailleurs, M. Dubois (trésorier de la coopérative) informe que les dons des familles à la rentrée permettront de couvrir les frais de la sortie avec nuitées à Asnelles de la classe de Mme Chaventré. Le reste des rentrées financières servira donc à couvrir les autres sorties.

Photos de classes :

Cette année, les prises de vue ont été faites en début d'année scolaire.

Les fiches de commande ont été remises aux familles cette semaine, et les photos seront imprimées avant Noël.

Jeux d'extérieur :

En mars dernier, l'APEB a financé, avec le montant récolté grâce au vide ta chambre 2018, l'achat de jeux d'extérieurs.

Ces jeux ont du succès auprès des élèves et sont très utilisés. Il y a donc forcément eu un peu de casse.

Pour remplacer les jeux cassés et compléter le panel, 325 € de matériel viennent d'être recommandés par l'école cette semaine. Une malle pour les ranger serait nécessaire également.

Le système d'emprunt (avec planning par niveaux) sera remis en place après les vacances de la Toussaint.

Vide ta chambre 2019 :

L'APEB a organisé cette manifestation pour la 3^e année consécutive. Les gains récoltés serviront à financer des projets pour les écoles maternelle et élémentaire.

Pour l'école élémentaire, une somme sera d'abord prélevée pour régler les frais engendrés par le concert de restitution de la chorale. L'APEB informera ensuite l'école de la somme restante et son usage pourra alors être défini.

Vente de sapins :

La liste indépendante de parents d'élèves renouvelle son opération de vente de sapins de Noël, au profit de la coopérative scolaire. Les fiches de commande ont été remises aux enfants et les commandes seront à faire parvenir avant le 15 novembre.

Benne à papier :

La liste indépendante de parents d'élèves renouvelle l'opération de collecte de papier à recycler, au profit de la coopérative scolaire. Elle demande aux parents d'élèves de continuer à conserver leur papier.

Les aspects liés à la sécurité seront évoqués avec la mairie au préalable.

IV – Spectacles des élèves

Chorale :

Le projet « chorale » est à nouveau proposé cette année par l'APEB, en particulier grâce à l'investissement de Virginie Leber.

La formule retenue pour l'année 2020 serait la même que celle de l'année 2019. Ainsi le concert de restitution aurait également lieu en semaine, sur le temps scolaire, et avec un public composé des classes de l'école élémentaire ne participant pas à la chorale et des classes de maternelle. Le travail d'apprentissage et de répétitions des chants pour les classes de choristes serait étalé sur 8 semaines. La thématique retenue est « le Brésil ».

A l'heure actuelle, 9 classes sont préinscrites. Il y aura peut-être des regroupements de classes à faire.

La date retenue est le mardi 7 avril 2020.

Spectacles de théâtre :

Deux classes de l'école (celles de M. Leon et de Mme Choquart) font des ateliers de théâtre et feront une représentation en fin d'année :

- La représentation de la classe de M. Leon aura lieu le lundi 22 juin 2020.
- La représentation de la classe de Mme Choquart n'est pas encore calée, car les dates où le Casino est libre ne coïncident pas avec les disponibilités de Joëlle Pichou, professeur de théâtre, en charge de l'atelier dans cette classe.

Joëlle Pichou intervenait dans plusieurs classes les années précédentes, mais le projet proposé, qui comportait de nombreuses séances de répétition pour le spectacle de fin d'année, ne convenait plus à certains enseignants. Il pourrait lui être proposé d'animer des ateliers basé sur le travail d'improvisation, sans spectacle de fin d'année.

V – Sorties scolaires

Téléthon :

Comme chaque année, les enfants de l'école élémentaire iront accrocher des ballons aux balustrades du Casino, le vendredi 6 décembre.

Cette année, il n'y aura pas de vente de gâteaux à la sortie de l'école.

Il y aura en revanche une animation musicale, Virginie Leber sera en mesure de donner davantage d'informations très bientôt.

Spectacle de Noël :

Les enfants assisteront au spectacle de Noël (nouvelle prestation du groupe « Lucien et les Arpettes »), offert par la mairie, le 20 décembre au Casino.

« Tous ensemble, tous au hand ! » :

Les élèves de CE2 de Mme Beauvalet et de CM2 de Mme Chaventré participeront à ce projet sur l'éducation à la citoyenneté autour du handball, organisé par la Handball Académie (chaque année scolaire depuis 2017/2018 et jusqu'aux jeux olympiques de 2024).

Sorties de fin d'année :

Mme Chaventré avait déjà indiqué auparavant qu'elle organisait une sortie de fin d'année à Asnelles avec sa classe de CM2, du 30 mars au 3 avril 2020.

Les classes de Mme Cailliatte, Mme Le Carlier De Veslud, Mme Emo et M. Leon se rendront à Auvers-sur-Oise.

Les classes de Mme Beauvalet, Mme Vauchel-Poirot, Mme Bellamy et Mmes Wermester et Polart se rendront au château de Miromesnil, le 2 juin 2020.

Soirée dansante :

Elle aura lieu, cette année scolaire, le mardi 16 juin 2020.

V – Questions diverses

Horaires de la garderie du matin :

L'APEB soumet à nouveau à la mairie le sujet de l'horaire d'ouverture de la garderie du matin, car des parents d'élèves ont à nouveau demandé s'il était possible d'avancer l'heure d'ouverture de 7h45 à 7h30.

Ce sujet est récurrent et l'APEB demande depuis plusieurs années à la mairie de procéder à un sondage auprès des familles afin de connaître le nombre d'enfants concernés.

La mairie est opposée à cette modification d'horaire, et donc au sondage, car :

- elle estime que très peu de familles seraient concernées, car il y a peu d'enfants présents à 7h45 à l'ouverture de la garderie,
- elle considère qu'il n'est pas dans l'intérêt des enfants d'avoir des journées trop longues dans l'enceinte de l'école (de 7h30 à 18h30),
- elle craint que ce ne soit une course en avant vers un horaire encore plus matinal,
- elle ne souhaite pas augmenter les tarifs de garderie (ce qui reviendrait d'ailleurs à faire payer cet allongement horaire à toutes les familles qui déposent leurs enfants à la garderie du matin, même s'ils les amènent après 7h45).

L'APEB souligne à nouveau que :

- seul un sondage auprès de toutes les familles permettrait de connaître réellement l'effectif concerné, car, si on s'appuie uniquement sur le nombre d'enfants présents à 7h45, on passe à côté de toutes les familles qui ont mis en place des solutions alternatives, car les parents ont besoin de partir avant 7h45,
- les enfants concernés par un démarrage très matinal ne sont pas forcément les mêmes que les enfants concernés par un retour très tardif à la maison.

Fin du conseil d'école à 20h00.